

Lomé, le 10 novembre 2017

Optimiser le travail parlementaire avec la gestion électronique des documents

Dans le cadre du renforcement des capacités de l'administration parlementaire, l'Assemblée nationale du Togo a bénéficié du 8 au 9 novembre 2017, à l'hôtel 2 Février de Lomé, d'un séminaire-atelier organisé par le programme Noria sur la gestion électronique des documents (GED). L'objectif de cette action de coopération sollicitée par la section togolaise était de présenter la GED comme une solution adaptée pour améliorer la gestion du travail parlementaire.

C'est au nom du Président de l'Assemblée nationale, M. Dama Dramani que le 4^{ème} vice-président, M. Etienne Baritse, a procédé à l'ouverture solennelle des travaux. Il a souligné la qualité du partenariat entre l'Assemblée nationale togolaise et l'APF, en revenant sur les différentes actions de coopération menées depuis 2014. Il a également relevé l'importance du thème choisi par rapport aux défis et aux enjeux de modernisation et de rationalisation des coûts que rencontre l'Assemblée dans la gestion et la conservation des flux d'informations et des données parlementaires.

Les travaux ont été animés par M. Abiguime Petik-Abalo, deuxième questeur de l'Assemblée nationale, et M. Benadjingar Djérabé Goldum, expert en systèmes d'information. La modération a été assurée par Mme Tellou Belei, députée, membre du Réseau des femmes parlementaires de l'APF. Une soixantaine de participants constitué de députés et de fonctionnaires ont assisté à ce séminaire-atelier. La première journée a été consacrée à la définition de la GED, aux enjeux de la dématérialisation, au travail collaboratif et à l'accompagnement du changement. La deuxième journée a été dédiée aux travaux pratiques de groupes et à la présentation-démonstration d'une solution logicielle adaptée.

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires.

Les participants se sont exprimés, entre autres, sur la sécurisation des documents après dématérialisation, les dispositions prises pour rendre effective la GED à l'Assemblée nationale togolaise, le rapport entre la GED et le travail collaboratif puis les conditions liées au travail collaboratif. Ils ont émis le vœu de voir introduire très prochainement la GED au sein de l'institution parlementaire togolaise et se sont montrés soucieux de préserver les acquis législatifs et organisationnels de chaque législature.

Après la lecture du rapport de synthèse et l'évaluation de l'atelier, les travaux ont été clos par M. Etienne Baritse, 4^{ème} vice-président.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie contribue à travers le programme Noria à résorber la fracture numérique et à œuvrer au partage des savoirs.

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires.